

Après le bac pro Maintenance des Equipements Industriels

BTS (Brevet de Technicien Supérieur)

Le BTS est un diplôme spécialisé qui certifie une qualification permettant d'exercer des responsabilités plus étendues que celles du technicien et d'assumer des tâches d'encadrement. Le technicien supérieur organise son travail et celui d'une petite équipe.

La formation dure 2 ans et comprend :

- 1/3 de formation générale
- 2/3 de formation technologique et professionnelle.

Sélection sur dossier scolaire.

Inscription du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr

- **BTS Maintenance des systèmes – option A : systèmes de production**
Remplace le BTS Maintenance industrielle
- **BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques**
Remplace le BTS Mécanique et automatismes industriels
- **BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention**
- **BTS Maintenance des systèmes- option C : systèmes éoliens**
- **BTS Assistance technique d'ingénieur**
- **BTS Technico-commercial**

DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)

Le DUT sanctionne une qualification de technicien supérieur. L'objectif est de former des personnels d'encadrement connaissant l'ensemble des fonctions de leur spécialité. Ils doivent être capables de s'adapter à une famille d'emplois dans la production, la recherche appliquée ou les services.

La formation dure 2 ans et comprend :

- 1/2 de formation générale
- 1/2 de formation technologique et professionnelle.

Sélection sur dossier scolaire.

Inscription du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr

- **DUT Génie industriel et maintenance**

CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles)

Les classes préparatoires demandent un bon niveau scolaire et de bonnes capacités de travail.

Ces classes, implantées en lycée, préparent en deux ans aux concours d'entrée dans les grandes écoles.

Sélection sur dossier scolaire.

Inscription du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr

- **CPGE TSI (Technologie et Sciences Industrielles) réservée aux bacs pro**, en 3 ans au lieu de 2.

Montceau-les-Mines (71) - Lycée Henri Parriat

MC (Mention Complémentaire)

La MC apporte une spécialisation en plus d'une qualification professionnelle certifiée par un baccalauréat (professionnel, général ou technologique).

- MC Agent de contrôle non destructif
- MC Maintenance des installations oléo hydrauliques et pneumatiques
- MC Technicien(ne) ascensoriste
- MC Technicien(ne) en réseaux électriques

Pour en savoir plus

Cette fiche fournit des éléments d'information à titre indicatif, la liste des diplômes accessibles n'est pas exhaustive.
Pour compléter sa recherche :

La formation initiale

www.onisep.fr

www.admission-postbac.fr



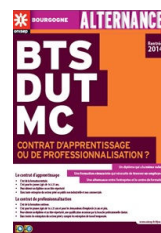
Guide "après le bac"
téléchargeable sur ONISEP.FR
en région

*Une version actualisée des
formations en Bourgogne sera
distribuée à chaque élève en
décembre ou janvier*

L'apprentissage

En Bourgogne : www.bourgogne-alternance.fr

En Rhône-Alpes : www.rhone-alpes-apprentissage-alternance.com



**Guide des formations en
alternance en Bourgogne**

téléchargeable sur
ONISEP.FR/Dijon

La formation continue

www.intercariforef.org

En Bourgogne : www.c2r-bourgogne.org

En Rhône-Alpes : www.prao.org

Le secteur, les métiers et les formations

<http://www.afim.asso.fr/>